



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2009/36
12 juin 2009

Original: FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé
à l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voie
de navigation intérieure (ADN)
(Comité de sécurité de l'ADN)

Quinzième session
Genève, 24-28 août 2009
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

CATALOGUE DE QUESTIONS

Gaz – mesures en cas d'urgence, objectifs 1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5

Communication de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR)¹

1. À sa quatorzième session, le Comité de Sécurité de l'ADN, rappelant qu'en vertu du 8.2.2.7.2.3 du Règlement annexé à l'ADN le Comité d'administration de l'ADN doit établir un catalogue de questions pour les examens ADN, a décidé que la question devrait être portée à l'ordre du jour des prochaines sessions afin que les listes de questions puissent être traduites et adoptés progressivement (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/30, par. 38 et 40).

¹ Diffusée en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/2009/36.

2. Le présent document contient les listes de questions proposées par la CCNR en ce qui concerne les mesures en cas d'urgence pour l'examen gaz:

- Objectif d'examen 1.1: Dommages corporels – gaz liquéfiés sur la peau
- Objectif d'examen 1.2: Dommages corporels – respiration de gaz
- Objectif d'examen 1.3: Dommages corporels – secours généralités
- Objectif d'examen 2.1: Irrégularité en liaison avec la cargaison – fuite à un raccord
- Objectif d'examen 2.2: Irrégularité en liaison avec la cargaison – incendie dans la salle des machines
- Objectif d'examen 2.3: Irrégularité en liaison avec la cargaison – danger aux alentours du bateau
- Objectif d'examen 2.4: Irrégularité en liaison avec la cargaison – surremplissage
- Objectif d'examen 2.5: Irrégularité en liaison avec la cargaison – polymérisation

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 1.1: Dommages corporels
Gaz liquéfiés sur la peau

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 1101	Gaz liquéfiés sur la peau	B
	<p>Un membre de l'équipage a reçu un déversement de butane liquéfié sur les mains. Quelle mesure de premier secours devez-vous entreprendre?</p> <p>A. Rincer brièvement les mains B. Rincer les mains avec de l'eau pendant au moins 15 minutes C. Enduire les mains d'un baume anti-brûlures D. Envelopper les mains pour qu'elles soient tenues au chaud</p>	
GM 1102	Gaz liquéfiés sur la peau	A
	<p>Un membre de l'équipage a reçu un déversement de butane liquéfié sur les mains. Vous rincez les mains de la victime avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si après ce rinçage les mains ne retrouvent pas leur teint naturel, que devez-vous encore faire?</p> <p>A. Vous devez appeler un médecin B. Vous appelez la famille de la victime pour qu'on vienne la chercher C. Vous couchez la victime au lit pour qu'elle soit maintenue au chaud D. Vous traitez les mains avec un baume anti-brûlures et vous les enveloppez</p>	
GM 1103	Gaz liquéfiés sur la peau	C
	<p>Que faites-vous si un membre de l'équipage a reçu du butane liquéfié sur son corps?</p> <p>A. Vous déshabillez immédiatement la personne et tamponnez son corps avec de l'eau et du coton stérile B. Vous déshabillez immédiatement la personne et vous la placez ensuite sous une douche C. Vous placez la personne sous une douche, vous lui ôtez les vêtements sous la douche D. Vous faites asseoir la personne habillée dans un bain chaud pendant 15 minutes au moins</p>	
GM 1104	Gaz liquéfiés sur la peau	D
	<p>Un membre de l'équipage a reçu un déversement d'ammoniac liquéfié sur les mains. Que faites-vous en premier lieu?</p> <p>A. Vous appelez un médecin B. Vous le faites transporter aussi vite que possible dans une clinique de brûlés C. Vous appliquez abondamment un baume anti-brûlures sur les mains D. Vous lui rincez les mains avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.</p>	

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 1.2: Dommages corporels
Respiration de gaz

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 1201	Respiration de gaz Un membre de l'équipage du bateau a respiré beaucoup de gaz propane mais n'a pas perdu connaissance. Que faites-vous en premier lieu? A. Vous faites respirer la personne B. Vous administrez de l'oxygène à la personne C. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et vous la surveillez D. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et la placez en position latérale stable	C
GM 1202	Respiration de gaz Un membre de l'équipage du bateau a respiré du gaz propane, il a perdu connaissance mais respire. Que faites-vous en premier lieu? A. Vous appliquez la respiration bouche à bouche B. Vous donnez de l'oxygène à la personne C. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et vous la surveillez D. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et la placez en position latérale stable	D
GM 1203	Respiration de gaz Un membre de l'équipage du bateau a respiré du gaz propane, il a perdu connaissance et ne respire pas. Que faites-vous en premier lieu? A. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et vous appliquez la respiration bouche à bouche B. Vous donnez de l'oxygène à la personne C. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et vous la surveillez D. Vous amenez la personne hors de la zone de danger et la placez en position latérale stable	A
GM 1204	Respiration de gaz Un membre de l'équipage du bateau a respiré de l'ammoniac. La personne tousse et a des difficultés respiratoires. Que faites-vous en premier lieu? A. Vous donnez de l'oxygène à la personne jusqu'à ce qu'elle ne tousse plus et ensuite vous la faites coucher sur le lit B. Vous amenez la personne hors de la zone de danger, vous la surveillez et vous appelez un médecin C. Vous placez la personne sous la douche et vous la déshabillez D. Vous appliquez la respiration bouche à bouche et vous alarmez le médecin	B

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 1.2: Dommages corporels
Respiration de gaz

Numéro	Source	Bonne réponse
--------	--------	---------------

GM 1205 Respiration de gaz B

Un membre de l'équipage du bateau a respiré du gaz propane.
Quand appliquez vous la respiration bouche à bouche?

- A. Lorsque la victime a perdu connaissance et respire
- B. Lorsque la victime a perdu connaissance et ne respire pas.
- C. Lorsque la victime n'a pas perdu connaissance et respire
- D. Lorsque la victime n'a pas perdu connaissance et ne respire pas

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 1.3: Dommages corporels
Secours généralités

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 1301	Secours généralités	A
	<p>Un membre de l'équipage du bateau s'est senti mal dans un espace de cale pendant un contrôle? Que faites-vous en premier lieu?</p> <p>A. Informer le conducteur et porter secours B. Pénétrer dans l'espace de cale et examiner ce qui est arrivé à la victime C. Sortir immédiatement la victime de l'espace de cale avec l'aide d'un collègue D. Déclencher le signal « n'approchez-pas »</p>	
GM 1302	Secours généralités	C
	<p>Un membre de l'équipage du bateau trébuche sur une tuyauterie et chute lourdement. Que faites-vous en premier lieu?</p> <p>A. Appliquer la respiration bouche à bouche B. Amener la victime au lit C. Contrôler si la victime a perdu connaissance D. Informer un médecin</p>	
GM 1303	Secours généralités	C
	<p>Comment constatez-vous que suite à un accident une victime a perdu connaissance?</p> <p>A. Vous contrôlez si vous percevez les battements du pouls B. Vous contrôlez si la victime remue la cage thoracique et si elle respire C. Vous contrôlez si la victime réagit à vos paroles ou à d'autres stimulations D. Vous contrôlez si la victime réagit à l'odeur de l'éther</p>	
GM 1304	Secours généralités	D
	<p>Un membre de l'équipage du bateau a respiré un gaz dangereux et doit être transporté à l'hôpital. Quel est le renseignement le plus important dont vous faites accompagner la victime?</p> <p>A. Son livret de service B. Le numéro de téléphone de sa famille C. Son passeport D. Les données relatives à la cargaison</p>	

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 2.1: Irrégularité en liaison avec la cargaison
Fuite à un raccord

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 2101	<p data-bbox="416 461 612 495">Fuite à un raccord</p> <p data-bbox="416 524 1276 613">Pendant le déchargement il s'avère que du liquide goutte du raccord entre la tuyauterie de chargement et de déchargement et le poste de chargement. Que faites-vous?</p> <p data-bbox="416 647 1294 775">A Arrêter les pompes et fermer les vannes de sectionnement correspondantes B Placer un récipient sous le raccord pour recueillir les fuites C Pomper lentement D Mettre un chiffon mouillé autour du raccord et continuer le déchargement</p>	A
GM 2102	<p data-bbox="416 797 612 831">Fuite à un raccord</p> <p data-bbox="416 860 1267 949">Pendant le chargement il s'avère qu'un endroit du raccord entre la tuyauterie de chargement et de déchargement et le poste de chargement n'est pas étanche. Que faites-vous?</p> <p data-bbox="416 983 1206 1111">A Charger plus lentement B Arrêter le chargement après concertation avec l'installation à terre C Continuer à charger D Placer un récipient sous le raccord</p>	B
GM 2103	<p data-bbox="416 1133 612 1167">Fuite à un raccord</p> <p data-bbox="416 1196 1235 1319">En cours de navigation avec un bateau chargé, il s'avère qu'il y a un endroit non étanche à la tuyauterie de chargement et de déchargement. Tous les dispositifs d'obturation sont fermés. Comment procédez-vous?</p> <p data-bbox="416 1352 1294 1469">A Vous déclenchez le signal «n'approchez-pas», amarrez et alertez l'autorité B Vous déclenchez le signal «n'approchez-pas» et continuez à naviguer C Vous mettez la tuyauterie hors pression D Vous continuez à naviguer sans prendre de mesures additionnelles</p>	C

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 2.2: Irrégularités en liaison avec la cargaison
Incendie dans la salle des machines

<i>Numéro</i>	<i>Source</i>	<i>Bonne réponse</i>
GM 2201	Incendie dans la salle des machines Pendant le chargement un incendie se déclare dans la salle des machines. Que faites-vous à part éteindre l'incendie? A Continuer à charger, mais informer l'installation à terre B Uniquement informer l'installation à terre C Mettre en marche le système de sectionnement rapide et informer l'installation à terre D Appeler la police de la navigation	C
GM 2202	Incendie dans la salle des machines Vous avez une cargaison de UN 1011 BUTANE. Pendant la navigation un incendie se déclare dans la salle des machines. Que faites-vous à part éteindre l'incendie? A Informer l'autorité compétente B Informer le destinataire C Continuer à naviguer et déclencher le signal «n'approchez-pas» D Mettre en marche l'installation de pulvérisation d'eau	A
GM 2203	Incendie dans la salle des machines Pendant le déchargement un incendie se déclare dans la salle des machines. Que faites-vous à part éteindre l'incendie? A Simplement continuer à naviguer B Uniquement informer l'installation à terre C Mettre en marche le système de sectionnement rapide et informer l'installation à terre D Déclencher le signal «n'approchez-pas»	C

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 2.3: Irrégularités en liaison avec la cargaison
Dangers aux alentours du bateau

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 2301	<p>Dangers aux alentours du bateau</p> <p>Votre bateau est amarré à une installation à terre et est prêt à être déchargé. De l'installation à terre parvient une alerte incendie. Sur le quai et aux alentours vous ne voyez pas d'incendie. Que faites-vous?</p> <p>A Débrancher les raccordements et partir avec le bateau B Attendre les instructions de l'installation à terre C Mettre en marche l'installation de pulvérisation d'eau D Déclencher le signal « n'approchez-pas »</p>	B
GM 2302	<p>Dangers aux alentours du bateau</p> <p>Pendant le déchargement un incendie se déclare sur le quai. Que faites-vous?</p> <p>A Mettre en marche le système de sectionnement rapide, débrancher les raccordements et partir avec le bateau B Appeler la police de la navigation C Mettre en marche l'installation de pulvérisation d'eau D Attendre les instructions de l'installation à terre</p>	A
GM 2303	<p>Dangers aux alentours du bateau</p> <p>Pendant le déchargement de propane une fuite de gaz se produit à l'installation à terre. L'alarme est déclenchée. Que faites-vous?</p> <p>A Mettre en marche l'installation de pulvérisation d'eau B Attendre les instructions de l'installation à terre C Continuer à décharger, mais porter un appareil de protection respiratoire D Mesurer sans interruption la concentration de gaz sur le pont</p>	B

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 2.4: Irrégularités en liaison avec la cargaison
Surremplissage

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 2401	Surremplissage	A
	<p>Pendant le chargement de propane vous contrôlez régulièrement les indicateurs de niveau. Il s'avère qu'une citerne à cargaison contient plus que ce qui est admis sur la base du degré maximal de remplissage admissible. Que faites-vous?</p> <p>A Faire interrompre le chargement par l'installation à terre et pomper le trop-plein dans une autre citerne à cargaison</p> <p>B Mettre en marche le système de sectionnement rapide et pomper le trop-plein dans une autre citerne à cargaison</p> <p>C Veiller à ce que la quantité totale admissible ne soit pas dépassée</p> <p>D Pendant la suite du chargement, laisser couler le trop-plein dans une autre citerne à cargaison</p>	
GM 2402	Surremplissage	A
	<p>Pendant le chargement de butane vous contrôlez régulièrement les indicateurs de niveau. Il s'avère qu'une citerne à cargaison contient plus que ce qui est admis sur la base du degré maximal de remplissage admissible. Que faites-vous?</p> <p>A Vous faites interrompre le chargement par l'installation à terre et pompez le trop-plein dans une autre citerne à cargaison.</p> <p>B Vous séparez cette citerne à cargaison et une autre des citernes à cargaisons restantes et à l'aide du compresseur vous pressez du liquide dans l'autre citerne à cargaison pendant que vous continuez à charger</p> <p>C Vous veillez à ce que la quantité totale admissible ne soit pas dépassée</p> <p>D Vous ne faites rien car dans des circonstances particulières vous pouvez emporter un peu plus dans une citerne à cargaison</p>	
GM 2403	Surremplissage	D
	<p>Pendant le chargement de propane le dispositif contre le surremplissage se déclenche. Vous devez faire un court voyage en hiver. Comment procédez-vous?</p> <p>A Vous débranchez le dispositif contre le surremplissage et vous continuez à charger</p> <p>B Vous partez avec le bateau sans rien entreprendre</p> <p>C Vous pouvez emporter une quantité de cargaison supérieure, il n'y a donc pas de problème</p> <p>D Vous pompez de la cargaison en retour jusqu'au degré maximal de remplissage admissible</p>	

Mesures en cas d'urgence
Objectif d'examen 2.5: Irrégularités en liaison avec la cargaison
Polymérisation

Numéro	Source	Bonne réponse
GM 2501	Polymérisation Pendant le transport de UN 1010 BUTADIENE-1-2, stabilisé, il s'avère que la température a augmenté dans une des citernes à cargaison. Vous présumez que la cargaison a commencé à polymériser. Que faites-vous? A Mettre en marche l'installation de pulvérisation d'eau pour refroidir B Remplir d'eau l'espace de cale pour refroidir C Informer le destinataire de la cargaison D Lâcher de la vapeur de temps en temps	C
GM 2502	Polymérisation Pendant le transport de UN 1010 BUTADIENE-1-3, stabilisé, il s'avère que la température a augmenté dans une des citernes à cargaison. Vous présumez que la cargaison a commencé à polymériser. Que faites-vous? A Ajouter le stabilisateur emporté B Informer le destinataire de la cargaison C Amarrer le bateau et informer l'autorité compétente D Remplir d'eau l'espace de cale pour refroidir	B
GM 2503	Polymérisation Pendant le transport de UN 1010 BUTADIENE-1-3, stabilisé, il s'avère que la température a augmenté dans une des citernes à cargaison. Vous présumez que la cargaison a commencé à polymériser. Que faites-vous? A Lâcher de la vapeur de temps en temps pour refroidir B Mettre en marche l'installation de pulvérisation d'eau pour refroidir C Transvaser et mélanger le produit de la citerne à cargaison concernée avec celui des autres citernes à cargaison D Informer le destinataire de la cargaison.	D